

Nom et coordonnées de l'école :
Ecole Lucie Artu
Ecole Jean Toulza
Commune : RPI Eyrans/Mazion



PROCES-VERBAL
CONSEIL D'ECOLE 2nd TRIMESTRE

Date : 17 mars 2023

Circonscription Blaye

Présents :

Président(e) - (directeur d'école) : M^{me} Bertineau

Équipe enseignante :	M ^{me} Brayda-Bruno, M ^{me} Bartz, M ^{me} Emmery
Le maire ou son représentant :	M ^{me} Chasseloup, M. Bailan
Les conseillers municipaux	Adjoints et conseillers municipaux Mazion : M ^{me} Leblanc , M. Sicaud Adjoints et conseillers municipaux Eyrans : M. Rousset
DDEN	
Les représentants des parents d'élèves	Les parents d'élèves titulaires Mazion : M ^{me} Floch Les parents d'élèves titulaires Eyrans : M ^{me} Dubois, M. Pawlak
Les atsem	M ^{me} Morandière
APE	M ^{me} Brayette

Excusés :

Inspecteur de l'Education Nationale : M. Guillerot

Enseignants :

Parents d'élèves : M. Massellamany, M^{me} Bernal

Les atsem : M^{me} Pourresy

Début du conseil d'école : 17h35

Secrétaire de séance : M^{me} Bartz

ÉDUCATION NATIONALE

I) Parcours de l'élève

a) Fonctionnement des dispositifs d'aide mis en place pour l'élève

Le Réseau d'Aides Spécialisées aux élèves en Difficulté (RASED) : Le psychologue scolaire est la personne ressource pour la mise en place d'aides aux élèves en difficulté. Il intervient sur demande des enseignants. Il est aidé par une enseignante spécialisée à dominante pédagogique et une autre relationnelle. Les aides apportées ciblent les élèves de cycle 1 et 2.

PPRE : Le PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Educative) est un plan d'aide aux élèves qui ne maîtrisent pas suffisamment certaines connaissances et compétences. Ce document détaille les aides apportées au quotidien à l'élève. Il est limité dans le temps. Si nécessaire, le PPRE peut être reconduit.

Sur Eyrans, 4 élèves bénéficient d'un PPRE.

PPS : Le PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation) est un projet mis en place pour les élèves reconnus en situation de handicap. Il décrit les aménagements, l'orientation et/ou les accompagnements dont bénéficie l'élève.

Sur le RPI : 3 élèves bénéficient d'un PPS.

PAP : le Plan d'Accompagnement Personnalisé permet à tout élève présentant des difficultés scolaires durables en raison d'un trouble des apprentissages de bénéficier d'aménagements et d'adaptations de nature pédagogique.

Sur le RPI, 2 élèves bénéficient d'un PAP.

APC : Les élèves rencontrant une difficulté d'apprentissage passagère peuvent bénéficier d'un accompagnement pédagogique complémentaire de 2 fois ½ heure par semaine. Tous les élèves dont les parents ont donné leur accord sont potentiellement concernés. Les compétences en lecture sont principalement travaillées.

Des dispositifs d'accompagnement complètent les enseignements obligatoires à l'école élémentaire.

Les écoliers peuvent bénéficier de stages de réussite gratuits durant les vacances.

b) Présentation des dispositifs de protection de l'enfance

Visite médicale :

A partir de janvier 2023, les bilans des élèves de Mazion seront organisés en deux temps :

- un dépistage visuel en PS qui sera dorénavant réalisé par un orthoptiste de l'association CADET
- la suite du bilan sera effectué en MS, réalisé par des puéricultrices de la PMI

Les visites médicales pour les enfants au cours de leur 6^e année prévues au code de l'Education peuvent être réalisées gratuitement par le médecin scolaire.

Les élèves de CE2 devraient bénéficier également d'une visite médicale d'ici la fin de l'année scolaire, menée par la nouvelle infirmière scolaire du collège de St Ciers sur Gironde.

Enfin, un dépistage de la scoliose est organisé dans l'école, en collaboration avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et l'Education Nationale. Il concerne les élèves de CM1. Pour les enfants dont les parents ont donné leur accord, l'examen sera réalisé par un kinésithérapeute le vendredi 31 mars après-midi. Tous les élèves de CM1-CM2 bénéficieront d'un temps d'échange autour de la prévention en classe avec ce même professionnel.

Mineurs en danger : L'Education Nationale contribue au repérage et au traitement des situations de mineurs en danger ou en risque de l'être. L'école peut solliciter les services sociaux du Conseil Général, les professionnels de l'Education Nationale tels que le psychologue scolaire, le médecin scolaire, l'infirmier scolaire afin d'organiser une équipe pluridisciplinaire qui procède à une évaluation de la situation. Cette enquête détermine des suites à donner. Elles peuvent prendre la forme d'un accompagnement par les services compétents, d'une information préoccupante à la cellule départementale du Conseil Général, ou d'un signalement au parquet.

Absentéisme scolaire : Afin de lutter contre l'absentéisme scolaire, l'École signale les absences injustifiées (au moins 4 demi-journées par mois) via le dispositif PAGODE.

c) Effectifs et prévisions

Effectifs actuels :

Classe de M^{me} Bartz : 7 PS / 5 MS soit 12 élèves

Classe de M^{me} Emmery : 11 GS / 6 CP soit 17 élèves

Classe de M^{me} Brayda-Bruno : 8 CE1 / 12 CE2 soit 20 élèves

Classe de M^{me} Bertineau : 17 CM1 / 8 CM2 soit 25 élèves

Le RPI compte aujourd'hui 74 élèves.

4 élèves ont été radiés pour cause de déménagement.

Prévisions rentrée 2023 :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
10	7	5	11	6	8	12	17

II) Projet et vie de l'école

a) Bilan intermédiaire des projets de classe et des actions communes du RPI

Projets du RPI

Marché de Noël :

Le marché de Noël s'est tenu le 13 décembre. Deux chants ont été présentés aux parents et les objets confectionnés par les enfants ont été proposés à la vente. Les bénéfices ont été reversés aux caisses de classe. Les parents d'élèves ont contribué à installer, décorer la salle et ranger

après le Marché. Nous les en remercions. La mairie d'Eyrans a offert un apéritif. Nous la remercions également.

Séances de cinéma offertes par la mairie de Mazion au Zoétrope :

Le 13 décembre , les élèves de Mazion ainsi que la classe de GS-CP ont vu *Yuku et les fleurs de l'Himalaya*, tandis que les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 ont regardé *Le royaume des étoiles*.

Ronde des arts :

Le projet « Ronde des arts » a démarré au retour des vacances de Noël. Une exposition du travail des élèves se tiendra le vendredi 2 juin à la salle des fêtes du Pontet.

Photo de classe :

La photo de classe aura lieu le vendredi 12 mai 2023. Nous essayons de faire en sorte qu'elle ait lieu en septembre l'année scolaire prochaine.

Fête de fin d'année :

Une fête de fin d'année est en cours d'organisation par l'Association des Parents d'Elèves le vendredi 23 juin à l'école d'Eyrans. Les élèves prépareront un spectacle avec leurs enseignantes.

Le même jour, durant l'après-midi, des jeux pour tous les élèves du RPI seront proposés à Eyrans.

Projets de classe

PS-MS :

Jeudi 25 mai : sortie Terre d'oiseaux - atelier "petites bêtes" .

Mardi 6 juin : sortie avec un conteur, Philippe Buisson : balade dans la nature en contant des histoires sur le thème « Promenons-nous dans les bois » .

En contact avec une plasticienne, Marie -Laure Pilon : 2 ateliers d'arts plastiques sensoriels sur le thème du potager .

GS-CP :

- Participation au projet du RPI ronde des arts
- Préparation du projet d'école des 100 jours
- Projet voyage en lien avec la classe de CE1-CE2 : après avoir voyagé en Angleterre en période 2, les élèves ont découvert la Russie pour la période 3, au travers d'un diaporama et de lecture de contes ainsi que d'un atelier d'arts visuels où les élèves ont réalisés des poupées russes. La période 4 est maintenant dédiée au Japon. Les élèves des 2 classes ont partagé un moment ensemble pour découvrir un diaporama du pays, ils travaillent également en collaboration sur la création d'un livre de haïkus (poèmes japonais) et partageront un atelier de calligraphie pour tracer des caractères avant les vacances d'avril. La période 5 sera ensuite l'occasion d'aborder 2 nouvelles destinations.

- Découverte du monde : un élevage d'insectes (espèce encore non définie) va être mis en place pour permettre de travailler sur les conditions du vivant : alimentation, croissance etc. Les élèves en seront responsables. Une sortie à Terre d'Oiseaux à la découverte d'un écosystème en lien avec le travail réalisé en classe est également prévue avec la classe de CE1-CE2 le mardi 2 mai.

CE1-CE2 :

- Nous avons avancé notre projet tour du monde en commun avec la classe de GS-CP. Le 3 octobre, les élèves ont assisté à un concert dessiné au cinéma de Saint-Ciers-sur-Gironde. Dans ce spectacle, le héros part faire le tour du monde. Nous découvrons donc plusieurs des pays qu'il a visités. La période 2 a été consacrée à l'Angleterre avec visualisation d'un diaporama et un loto de Noël en anglais. En période 3, nous avons visité la Russie, avec à nouveau un diaporama, des vidéos de danses traditionnelles, des lectures de contes russes et la fabrication de poupées russes. En période 4, nous partons au Japon, avec notamment au programme l'écriture de haïkus, des petits poèmes japonais ainsi que de la calligraphie japonaise.
- En période 5, nous aurons un projet autour des animaux. En classe, nous étudierons le cycle des êtres vivants, en lien avec un élevage de papillons. Le 2 mai, nous ferons une sortie à Terres d'oiseaux en commun avec les GS-CP. Les élèves participeront à un atelier autour des habitants de la mare. Après la sortie, nous prolongerons le projet avec quelques séances communes avec les GS-CP.

CM1-CM2 :

- Depuis le retour des vacances d'hiver, un cycle « savoir rouler à vélo » a commencé. Il comprend des séances de pratique avec notamment des parcours installés dans la cours de récréation avec du matériel tels que feux tricolores, panneaux de signalisation etc. En classe, l'autre demi-groupe travaille sur la sécurité routière, la connaissance du vélo etc. L'objectif est de valider les 3 blocs que constituent le « savoir rouler à vélo ». Le bloc 3 comprend une sortie sur route. Ce programme est mené en lien avec un éducateur d'UFOLEP, qui met à disposition tout le matériel nécessaire gratuitement. Parallèlement, 4 parents se sont portés volontaires pour participer à la formation cyclotourisme organisée le 25 mars prochain par la circonscription de Blaye pour obtenir un agrément. L'activité vélo est soumise à un taux d'encadrement spécifique. Une sortie scolaire devrait ainsi pouvoir avoir lieu, dans le respect de la réglementation, en période 5.
- En sciences, M. Rovère qui assure la décharge de direction de M^{me} Bertineau, a mené un projet autour du système solaire avec création d'affiches qui accompagnent des maquettes de planètes à échelle.

b) Organisation des liaisons inter-cycles et inter-degrés

Le 2^e Conseil Ecole Collège aura lieu le mardi 9 mai au collège de Blaye.

Liaison CM2-6^e

L'école d'Eyrans se situe sur 2 collèges de secteur. L'enseignante se rapprochera des Conseillers principaux d'Education des collèges en mai/juin afin de faire le point sur chaque élève et donner des éléments pour constituer les classes.

M^{me} Babin, CPE du collège de Blaye, s'est rapprochée des écoles car elle souhaite intervenir directement auprès des élèves. Une visite devrait également être organisée courant juin.

Liaison Mazion-Eyrans

Des intégrations en GS pour les actuels MS seront organisées le lundi 12 et le mardi 13 juin. Cela concerne donc 5 élèves qui seront accueillis par petit groupe le matin. Un Conseil de cycle 1 se tiendra pour faire le point sur chaque enfant et évoquer les dispositifs mis en place pour les élèves à besoins éducatifs particuliers courant juin.

Pendant ces journées, les futurs élèves de Petite Section passeront un petit moment d'intégration à la maternelle .

Le projet d'école sera modifié en ce sens.

c) Présentation du Plan de prévention des violences du RPI

Chaque école doit se doter d'un plan de prévention des violences.
Le plan pour le RPI est présenté au Conseil.

d) Présentation du Plan de continuité pédagogique des écoles

La continuité pédagogique s'applique uniquement en cas de fermeture d'école ou de classe, quelles qu'en soit les causes. Il s'agit de s'organiser au sein des écoles pour faire face à des situations particulières comme celles connues pendant la crise du Covid.

Ainsi, les coordonnées des familles sont mises à jour chaque année et nous encourageons à signaler tout changement. Les familles en situation de rupture numérique sont identifiées. Dans ces cas, la mairie peut être mise à contribution pour l'impression de documents par exemple. Chaque classe possède une adresse mail privée pour transmission du travail, échange avec les familles si besoin. Un mur numérique pour chaque classe également vient compléter le dispositif si besoin.

Nous déplorons en revanche une demande accrue de transmission du travail par mail en cas d'absence. La continuité pédagogique ne s'applique pas dans ces cas-là.

Il convient de rappeler que les méthodes anciennes sont toujours d'actualité : venir récupérer le travail directement à l'école, demander de faire passer le travail par un camarade, se mettre en relation avec un camarade.

III) Fonctionnement de l'école

a) Bilan intermédiaire sur la sécurité

Test incendie : Tous les ans, 2 tests incendies ont lieu dans chaque école.

Le 2^e a eu lieu le jeudi 2 mars à Eyrans et le 16 mars à Mazion. Il a permis de constater que les enfants ont acquis de bonnes pratiques.

PPMS Risque Majeur : plan particulier de mise en sûreté. Chaque école est dotée d'un PPMS pour faire face à un éventuel accident majeur en attendant les secours. Ce plan de confinement permet d'assurer une mise en sûreté des élèves et des personnels en cas de problèmes liés à des risques naturels (inondation, tempête) ou à des risques technologiques.

Un exercice PPMS « risque majeur » a eu lieu mardi 14 mars à Eyrans : les élèves ont compris qu'il fallait se mettre à l'abri, même si le signal n'a pas été forcément reconnu.
A Mazion, il aura lieu le jeudi 23 mars. Il sera expliqué aux enfants au préalable.

b) Bilan intermédiaire sur la coopérative

Coopérative Mazion :

Solde au 21 octobre 2022		1357,04 €
Achats aménagement classe	137,47 €	
cuisine	26,98 €	
Cotisation OCCE	38,24 €	
Achats pour marché de Noël	40,10 €	
Dépôt d'espèces « marché de Noël »		90 €
Dépôt de chèques « marché de Noël »		30 €
Don de l'APE		232,50 €
Total au 13 mars 2023		1466,75 €

Opération « tabliers » en cours de finalisation environ 20 € de bénéfice.
Pas de bénéfice mais pas de perte et des beaux tabliers en souvenir pour les enfants.

Coopérative Eyrans :

Il y a une coopérative commune et 3 caisses de classe avec une même somme attribuée en début d'année à chacune des classes.

Au 1^{er} conseil d'école, le solde de la caisse commune était de 1 555,76 euros.

Voici les recettes et dépenses pour la caisse commune.

Recettes	Dépenses
Cotisations de rentrée des familles : 495 €	Livres en citadelle rencontres auteurs : 100 €
Don de l'APE : 697,50 €	Jeux de récréation et meubles : 149,27 €
	Enceinte : 39,99 €

Le solde est donc de 2 459,00 euros.

c) APE

Nous avons été informées en novembre de la reprise de l'APE par une nouvelle équipe : M^{me} Brayette, présidente, M^{me} Dubois, secrétaire et M^{me} Boulier, trésorière.

Mme Brayette indique que l'objectif principal de l'APE est l'organisation d'une fête de fin d'année. Une vente de chocolat a été proposée aux parents d'élèves du RPI dont les bénéfices contribueront à financer la kermesse.

d) Travaux

Après le passage de la commission de sécurité, des travaux de mise aux normes doivent être engagés sur l'école d'Eyrans, sur la partie du bâtiment non accessible aux enfants. Les démarches sont en cours, les travaux devraient être effectués durant les vacances d'été.

La commission a donné un avis favorable pour l'école de Mazion. Il a été conseillé de faire du vide à l'étage, ce qui est en cours.

MAIRIE

Augmentation du ticket de cantine, peu d'informations

Mme Chasseloup et M. Bailan indiquent que l'information a été affichée en mairie, à l'école pour Mazion, sur le site internet de la ville d'Eyrans.

Rappel des horaires des garderies :

Mazion : 7h30 - 8h35 / 16h45 - 18h30

Eyrans : 7h15 - 8h20 / 16h30 - 18h45

Accueil des PS de Mazion à la garderie d'Eyrans

Les enfants de PS de Mazion peuvent être accueillis à la garderie d'Eyrans.

Recharges de papier à Eyrans pas assez fréquentes et ou parfois limitées

Des problèmes de format sont pointés.

QUESTIONS DES PARENTS

- **Peu d'ombre dans la cour. Un projet de plantation d'arbres peut-il être possible ?**

La directrice renvoie au PV du 3^e Conseil d'école sur le sujet de l'année scolaire dernière. Nous n'en voyons pas la nécessité.

- **Espace entre la porte des toilettes et le sol, certains enfants se plaignent que d'autres regardent par-dessous.**

Les portes sont au normes, l'espace ne peut être réduit. Lorsque les enfants signalent être espionnés aux adultes, la situation est prise en compte et gérée. Nous encourageons à ce que les enfants nous signalent systématiquement ce genre d'agissements.

- **Au vu de la prévisions d'effectifs pour la rentrée 2023, 29 CM1/CM2 notamment, ne serait-il pas souhaitable de revoir la répartition envisagée ?**

La remarque est entendable. Mais, c'est au Conseil des maitres de répartir les élèves et de constituer les classes. C'est donc un choix d'équipe. Le profil des deux niveaux le permettrait en tout cas.

- **Marché de Noël : retour positif mais peut-être dire un petit mot aux parents présents, présentation, remerciements.**

Le Marché de Noël n'avait plus été organisé depuis 2019. Il faut donc excuser les imprécisions ou maladresses. La directrice rassure sur le fait que chaque parent a été remercié personnellement lorsqu'il a contribué à alimenter les caisses de la coopérative en achetant des objets. Il est rappelé en outre que ce temps n'est pas un temps de service pour les enseignantes, c'est un temps de bénévolat qui contribue certes à maintenir un bon climat scolaire mais non obligatoire. Les parents qui ont pris le temps de nous remercier et nous encourager sont remerciés.

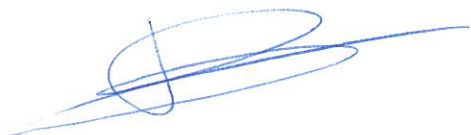
- **Pourquoi pas de photos fratries Mazion/Eyrans ?**

Des photos fratries dans le RPI ont en effet déjà été proposées il y a quelques années mais chronophages en terme d'organisation, et pour le photographe et pour les enseignantes. La photographie scolaire fait l'objet d'un cadre très réglementé : les seules photographies autorisées sont la photo collective et la « photo de l'élève en situation scolaire, dans la classe, qui montre l'enfant dans son cadre de travail ».

Fin du conseil d'école : 18h40

la Directrice,
Présidente du Conseil d'Ecole

M^{me} Bertineau



Le secrétaire de séance :
directrice de l'école de Mazion

M^{me} Bartz



